Séance plénière : Soutenir l'autonomie, les besoins et leurs financements

PUBLIÉE LE 26/03/2024

SÉANCES PLÉNIÈRES

Pour la première fois des citoyennes et des citoyens tirés au sort ont été intégrés au sein d'une Commission permanente du CESE. Ils sont 15, de tous âges, zone géographique et milieu social à avoir rejoint les conseillères et conseillers de la Commission Affaires sociales et santé, en charge des travaux sur le financement de la perte d'autonomie.

Lors de la présentation de l'avis en séance plénière les Ministres Catherine Vautrin, Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités et Fadila Khattabi, Ministre chargée des Personnes âgées et des Personnes handicapées, ont pris la parole.

En savoir plus

Crédits photo : Katrin Baumann / CESE

cese
Conseil économique
social et
environnemental

Intervention de
Fadila KHATTABI
Ministre déléguée auprès de la ministre du Travail,
de la Santé et des Solidarités, chargée des Personnes âgée
et des Personnes handicapées

NC DU GOUVERNEMENT ET DU PARLEMENT
SOUTENIR L'AUTONOMIE

SOUTENIR L'AUTONOMIE
LES SOURCES DE FINANCEMENT
Les pistes examinées pour financer la perte d'autonomie
contributions existantes, la CSG ou des ressources fiscales
affectés comme les cotisations sociales. L'affectation des
de loin préférable, afin de garantir leur « fléchage » au pr
Les ressources supplémentaires identifiées dans l'avis doi
couvrir les besoins de toutes les personnes en perte d'au
en fonction du périmètre retenu, sont évalués dans une
à 30,9 milliards d'euros.
Le choix d'une pluralité de ressources et celui de prélève
assiettes plus larges que les salaires permettent de faire
revenus que les revenus d'activité, en vue d'accroitre la
pas faire contribuer excessivement les actifs et les retrai

isation des transmissions de patrimoine. Le
ultiplié
cese
Piste 10 : Encourager

SOUTENIR L'AUTONOMIE : DIX PISTES DE FINANCEMENT
Piste 7 : la mobilisation des transmissions de patrimoine par une plus grande progressivité du barème des droits de mutation à titre gratuit.
Piste 8 : la mise en place d'une redevance sur les bénéfices des Ehpad privés lucratifs.
Piste 9: la création d'une assurance dépendance.
Piste 10 : Encourager le « viager mutualisé ».
cese

SOUTENIR L'AUTONOMIE
CONCLUSION
cese

Intervention de
Catherine VAUTRIN
Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités

mouvements de jeunesse
M. Helmo ZYBER
Tribune orateur
Tribune orateur

INTERVENTIONS DES GROUPES

cese
12 CGT M. Alain DRU Tribune orateur
13 CGT-FO Mme Christine MAROT Tribune orateur
14 Coopération M. Jacques LANDRIOT Tribune orateur
15 Entreprises Mme Danielle DUBRAC Tribune orateur
16 Environnement et Nature Mme Agnès POPELIN Tribune orateur
17 Familles M. Pierre ERBS Tribune orateur
18 Non-inscrits Mme Corine BEAUFILS Tribune orateur
19 Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse M. Helno EYRIEY Tribune orateur

M. Jacques LANDRIOT
Tribune orateur
Mme Danielle DUBRAC
Tribune orateur
Mme Agnès POPELIN
Tribune orateur
M. Pierre ERBS
Tribune orateur
Mme Corine BEAUFILS
Tribune orateur
M. Heino EYRIEY
Tribune orateur
Djamel SOU
Membre du gro
d'autres clairem
contribution pa

© - copyright CESE - Mai 2024